

*CONVIVIA-
LITÉ*

BÉNÉVOLAT

*on compte sur vous
Cherha*

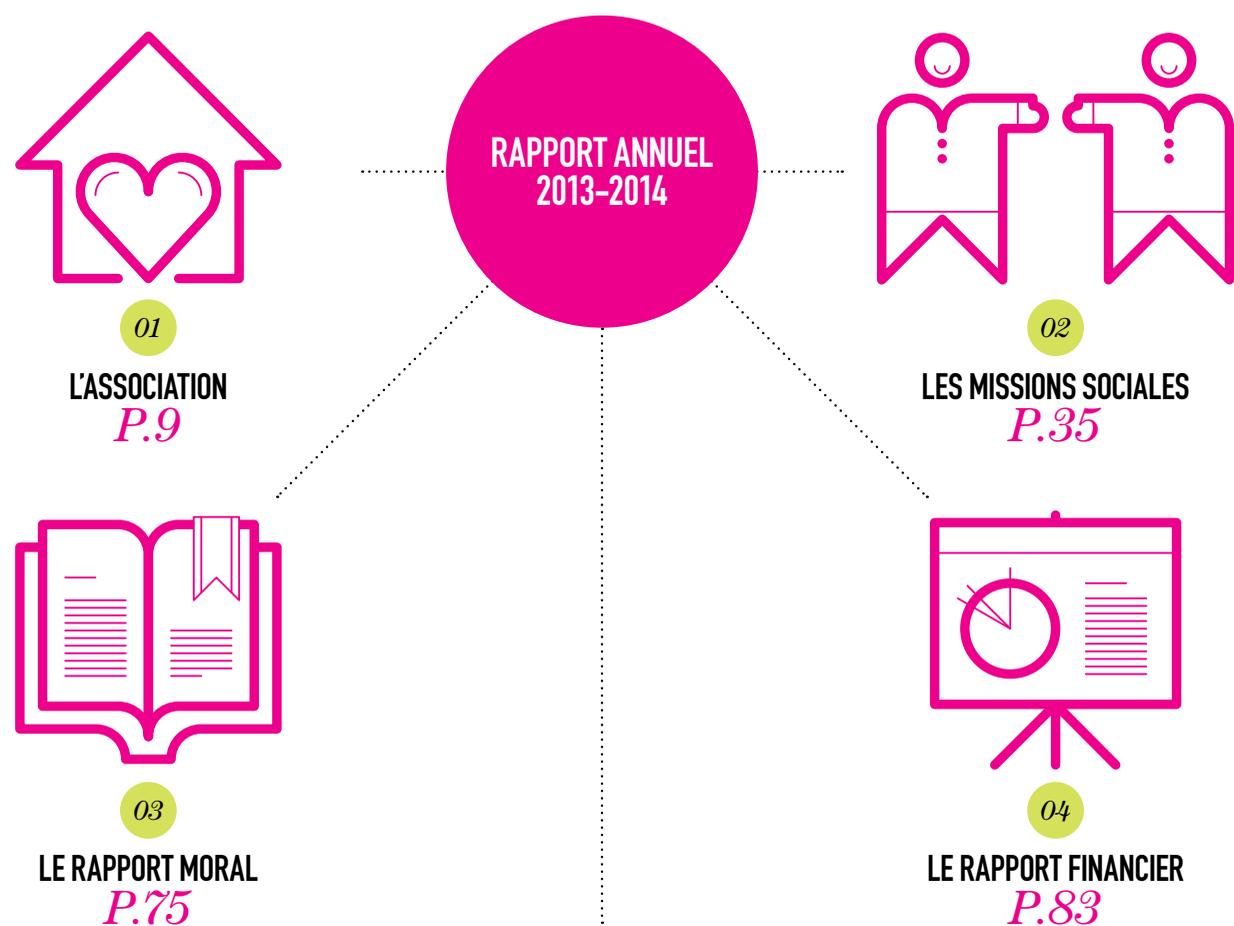
RAPPORT ANNUEL 2013-2014



SOLIDARITÉ

*ENGAGE-
MENT*

RESPECT



ENCORE PLUS DE...



zooms, faits marquants et témoignages dans le supplément :

LA REVUE
2013-2014 DES
RESTOS

Olivier Berthe,
Président

“30^e CAMPAGNE”

— Aurions-nous cru que les Restos du Cœur, au lendemain du départ de leur créateur, en 1986, connaîtraient un jour cette échéance ? Coluche lui-même aurait-il imaginé sa “petite idée” franchir batailles et écueils sans se départir de ses valeurs originelles ?

Il n'empêche: au seuil de cette 30^e campagne, ce sont plus d'un million de personnes que les Restos accueillent tout l'hiver, et dans 3/4 de leurs centres, l'aide alimentaire se poursuit durant l'été. Ce sont avant tout 67 600 bénévoles, aidés de quelques salariés, qui multiplient les initiatives généreuses afin de trouver des issues permettant une amélioration certaine, si possible définitive, à tous ceux que la vie n'a pas gâtés. Grâce aux bénévoles, première ressource de l'association quand on sait que leurs apports volontaires équivalent à 194 millions d'euros, aux donateurs mais aussi aux Enfoirés, fidèles année après année, puis aux pouvoirs publics, les Restos n'atteignent que 7,3 % de frais généraux.

En regard de tous ces efforts, ce sont plus de 30 % des personnes touchées par l'aide à l'insertion qui n'ont plus du tout besoin des Restos grâce à une réinsertion durable !

Une autre particularité des Restos est qu'ils se mobilisent puissamment chaque fois que menacent les tempêtes. C'est ainsi qu'au cours de ces 29 campagnes, les Restos ont :

— Fait ouvrir les Frigos de l'Europe (1987), puis les ont sauvés (2013 et ce jusqu'à 2020).

— Fait voter la Loi Coluche, à l'unanimité des parlementaires (mise en œuvre en 1988, étendue en 2003), puis défendue bec et ongles à chaque nouveau gouvernement.

— Amélioré les conditions d'accueil.
— Développé les chantiers et aides à l'insertion qui, seuls autorisent la “sortie du tunnel”.

— Maintenu l'indépendance complète à l'égard du politique et du religieux,
— Organisé des collectes nationales, etc.

Aujourd'hui, devant l'inquiétude suscitée par l'accroissement du nombre de personnes en très grande difficulté, et la stagnation de leurs ressources “classiques”, les Restos recherchent de nouvelles voies, telles que les dons agricoles, les dons en nature des entreprises et des grandes surfaces, ou bien de nouveaux partenaires, tels que les Grands Chefs de la gastronomie...

Mais, comme lors des combats passés, les obstacles à franchir sont nombreux et les oreilles des responsables souvent imperméables. Notre espoir est d'être aussi audibles que les puissantes administrations qui raisonnent économies à court terme, quand les Restos du Cœur démontrent jour après jour que leur action fait économiser à la nation les conséquences désastreuses du coût d'un tissu social qui se déchire.

Ainsi donc, les Restos seraient-ils la preuve qu'une entraide quotidienne solidaire, désintéressée et équitable est viable et vient combler une des carences des pouvoirs publics ?

Seul l'avenir le dira... ➔

LES CHIFFRES CLÉS

1 Million

de personnes accueillies.

40 000

bébés de moins de 18 mois aidés.

67 600

bénévoles.

2 090

centres et antennes.

621

logements en sous-location.

86

Restos Bébés du Cœur.

130 Millions

repas distribués.

1 472

personnes hébergées.

CHIFFRES
CLÉS

1 798

personnes en difficulté logées.

237

lits d'hébergement d'urgence.

67 252

nuitées.

100

ateliers et jardins d'insertion
ouverts toute l'année et **99** jardins
de proximité.

1 898

personnes en contrats aidés
dans les chantiers d'insertion
Restos.

109

activités d'accueil
et d'accompagnement des
personnes à la rue.

3 300

personnes accompagnées
dans leur recherche d'emploi
dans les **245** ateliers SRE.

238

ateliers de français, **82** ateliers
d'accompagnement scolaire,
et **65** ateliers Internet.

75

espaces livres.

994

bibliothèques

4 973

premiers départs en vacances.

509

microcrédits
accordés.

110 000

spectateurs des Rendez-vous
au cinéma.

1 885

personnes accompagnées
en accès au droit.

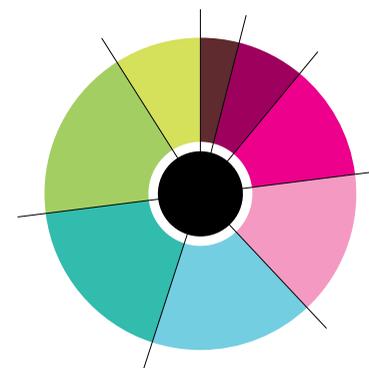
84 M€

de dons et legs reçus.

7.3 %

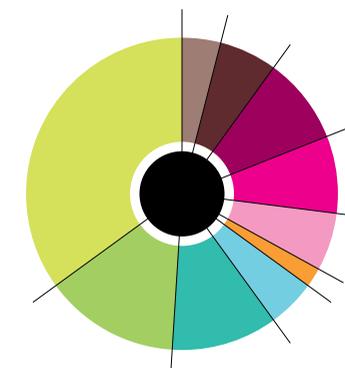
de frais généraux.

LES CHIFFRES CLÉS



ÂGE DES DEMANDEURS
2013-2014

18 à 24 ans	9%
25 à 31 ans	18%
32 à 38 ans	18%
39 à 45 ans	17%
46 à 52 ans	15%
53 à 59 ans	12%
60 à 66 ans	7%
Plus de 66 ans	4%



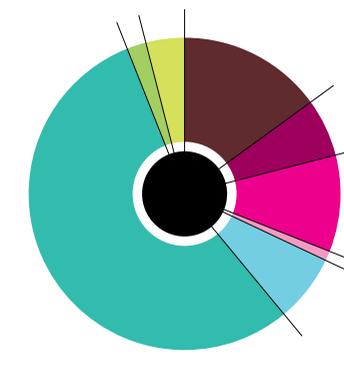
COMPOSITION FAMILIALE DES DEMANDEURS
2013-2014

Personne seule	35%
M* 1 enfant	14%
M* 2 enfants	11%
M* 3 enfants	5%
M* >3 enfants	2%
Couple	6%
Couple 1 enfant	8%
Couple 2 enfants	9%
Couple 3 enfants	6%
Couple >3 enfants	4%

Aux deux extrêmes,
9% de jeunes de moins de 25 ans
exclus du dispositif RSA et **11%**
de retraités qui ne peuvent plus
espérer un emploi.

32% de familles monoparentales.

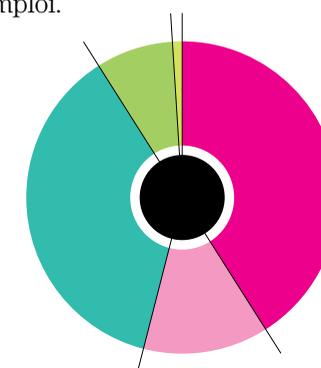
*M = famille monoparentale.



SITUATION DES DEMANDEURS
2013-2014

Actifs CDI	4%
Actifs CDD	2%
Demandeurs d'emploi	55%
Retraités	7%
Étudiants	1%
Au foyer	10%
Handicapés	6%
Autres	15%

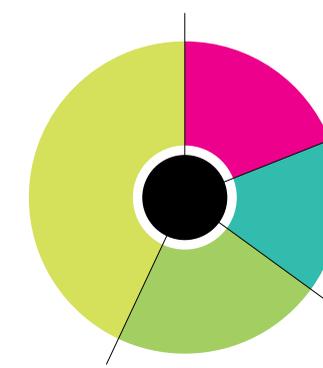
6% de personnes ayant
un emploi mais devant tout de même
recourir à l'aide des Restos.



SITUATION PAR RAPPORT AU LOGEMENT
2013-2014

SDF	1%
Hébergement en centre d'accueil ou foyer	8%
Privé	37%
Situation précaire (hébergés chez l'habitant, en caravane ou à l'hôtel)	13%
HLM	41%

22% des personnes
accueillies par les Restos
connaissent de graves difficultés
pour se loger décemment.



ANCIENNETÉ AUX RESTOS
2013-2014

1 ^{ère} année	43%
2 ^{ème} année	22%
3 ^{ème} année	16%
Plus de 3 ans	19%

43% des personnes accueillies
viennent pour la première année.



Aide alimentaire

Distribution de paniers-repas équilibrés à cuisiner chez soi, repas chauds pour ceux qui n'ont pas de toit, et une aide spécifique pour les bébés.



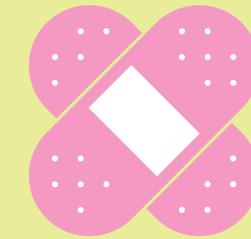
Logement

Centres d'hébergement d'urgence (accueil pour quelques nuits de personnes en grande détresse), lieux de vie (pour une reconstruction longue), résidences sociales (accueil de quelques mois à 2 ans), accès à une location stable (baux glissants...) et Points d'information Logement (PIL).



Culture, loisirs et départs en vacances

De nombreux projets autour d'activités culturelles et de loisirs. Des moments ludiques ou festifs qui permettent de sortir d'un univers triste et de l'isolement.

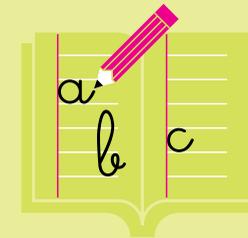


Santé

Opérations de dépistages mais aussi de nombreux professionnels de santé mettent leurs compétences à disposition des plus fragiles (Médecins généralistes, dentistes, ophtalmologistes...).



UN CENTRE RESTOS : DES ACTIVITÉS D'AIDE À LA PERSONNE



Ateliers de français et accompagnement scolaire : pour adultes et enfants

Lire, écrire, communiquer, s'exprimer, réussir son parcours scolaire sont des atouts indispensables à une insertion socio-professionnelle réussie.



Insertion par l'emploi

Les ateliers et chantiers d'insertion – jardins, entrepôts logistique, rénovation d'ordinateurs – accueillent des personnes en voie de réinsertion pour reprendre confiance en soi, s'intégrer dans une équipe, réapprendre un rythme de travail...



Accès à la justice et accès aux droits

La résolution d'un problème juridique touchant notamment au droit des familles, au droit au logement, au droit du travail ou au droit des étrangers, peut constituer une première étape vers la réinsertion.



Soutien à la recherche d'emploi

Définition d'un projet professionnel, mise en œuvre d'un plan d'action de recherche d'emploi, CV, lettres de motivations, etc.



Accueil des gens de la rue

Maraudes qui sillonnent les rues, camions, points chauds et accueils dans lesquels sont proposés un ensemble de services garantissant un accès à l'hygiène, des repas chauds, etc.



Conseil budgétaire et microcrédit

Faire face aux difficultés financières, mieux comprendre sa situation bancaire, maîtriser son budget, financer un projet de réinsertion personnelle.



Ateliers cuisine

Partager un moment convivial autour d'une recette concoctée à base d'ingrédients simples, s'approprier les notions d'équilibre alimentaire...



Vestiaire et coiffure

Trouver de nouveaux vêtements, bénéficier d'une coupe de cheveux par un professionnel bénévole suffisent parfois à reprendre confiance en soi.

A woman with short blonde hair and glasses on her head, wearing a blue quilted jacket and dark pants, is smiling and carrying a stack of four boxes of Kellogg's Coco Pops cereal. She is standing in front of a white door with a black handle. The background shows a window with blinds and some greenery outside.

“Sous l’impulsion de l’association nationale, les 118 associations départementales coordonnent sur le terrain les aides à la personne pour répondre aux nouveaux visages de la pauvreté (retraités, travailleurs pauvres, famille monoparentale...)”



L'ASSOCIATION

01

PRÉSENTATION — P.10
HISTORIQUE — P.12
LA CHARTE NATIONALE D'ENGAGEMENT — P.14
LE PROJET ASSOCIATIF NATIONAL — P.16
FONCTIONNEMENT — P.18
NOS RESSOURCES HUMAINES BÉNÉVOLES ET SALARIÉES — P.20
LES RESSOURCES ET LEURS EMPLOIS — P.24
LES CONTRIBUTIONS EN NATURE — P.27
LES ENFOIRÉS — P.28
MÉCÉNAT ET PARTENARIAT ENTREPRISES — P.30



PRÉSENTATION

— Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis le 7 février 1992 sous le nom officiel "Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur". Elle a pour but "d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes."

Journal officiel, 13 novembre 1985 modifié le 07 novembre 1990.

Depuis la création de l'association par Coluche en 1985, **des dizaines de milliers de bénévoles des Restos du Cœur luttent contre la pauvreté sous toutes ses formes.** Durant la 1^{ère} campagne, les Restos ont servi 8,5 millions de repas. **En 2013-2014, ce sont près de 130 millions de repas qui ont été distribués à 1 million de personnes...**

— *EN FRANCE,
8,5 MILLIONS DE
PERSONNES VIVENT
SOUS LE SEUIL DE
PAUVRETÉ.*

SOURCE : INSEE, SEPTEMBRE 2014.

L'aide alimentaire permet une aide d'urgence mais représente surtout le point de contact privilégié pour permettre un accompagnement vers l'autonomie. La relation de confiance tissée pendant l'accueil et l'engagement des bénévoles pour leur venir en aide permet de proposer les pistes d'une **réinsertion sociale** : ateliers et jardins d'insertion, lits hébergement d'urgence, camions et points repas chauds, Restos Bébé du Cœur, départs en vacances, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, conseils budgétaires, accès à la justice et aux droits, soutien à la recherche d'emploi (SRE) et microcrédit personnel...

Sous l'impulsion de l'association nationale, les 118 associations départementales coordonnent sur le terrain les aides à la personne pour répondre aux **nouveaux visages de la pauvreté** (retraités, travailleurs pauvres, famille monoparentale...) et assurent l'aide alimentaire dans plus de 2 090 centres. ●





HISTORIQUE

1985
-86

Septembre 1985, Coluche crée les Restos du Cœur. **Plus de 5 000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas durant l'hiver**. Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg. Jean-Jacques Goldman crée la Chanson des Restos.

1987

Malgré la disparition de Coluche, une deuxième campagne s'organise : en province, des associations départementales, en lien avec l'association nationale, se créent portant les nom et logo des Restos du Cœur. Répondant à la demande de Coluche, **l'Europe ouvre enfin ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire (PEAD)**.

1988
-89

Les centres Restos décident de **rester ouverts après l'hiver** pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : **les campagnes d'été sont nées**. Le Parlement français vote à l'unanimité la **"Loi Coluche"***

1989

Premier concert des Enfoirés.

1990
-91

De nouvelles structures apparaissent pour accompagner les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion : **les Camions du Cœur, les Relais du Cœur, les Toits du Cœur, les Jardins et Ateliers du Cœur...**

1990
-94

Les Enfoirés s'unissent pour donner leurs concerts. **Ouverture des premiers Restos Bébé du Cœur**. L'été, une aide alimentaire est fournie à ceux qui n'ont aucune ressource. Celle-ci représente environ 15 % de ce qui est distribué pendant l'hiver.

1995

Inauguration d'un hébergement d'urgence : la Péniche du Cœur à Paris, un répit pour les SDF. Premiers ateliers CLÉ (Communication, Lecture, Écriture) **pour lutter contre l'illettrisme**.

* La Loi Coluche permet aux donateurs de bénéficier d'un crédit d'impôt sur les dons faits aux associations.

2003

Très forte mobilisation des bénévoles pour **sauver la loi Coluche**, remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat. La Loi Coluche 2 accorde un crédit d'impôt encore plus élevé : 75 %.

2005

Les Restos, inquiets **des incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne (PEAD)**, interpellent le ministère de l'Agriculture et le Parlement européen pour demander son maintien.

Le budget du PEAD est sauvé jusqu'à 2006 et des solutions compensatoires sont à l'étude. Les Restos du Cœur ont vingt ans, et servent désormais 75 millions de repas. **La première collecte nationale est organisée**. Les Restos du Cœur, aux côtés de l'Abbé Pierre, se battent et obtiennent **le sauvetage de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)** qui impose aux municipalités de construire au moins 20 % de logements sociaux dans leur commune.

2006

Les Restos du Cœur poursuivent leur politique **d'amélioration des équilibres nutritionnels et augmentent** la part de fruits et de légumes frais. **L'association interpelle les candidats à la présidentielle** pour qu'ils intègrent le Droit Au Logement Opposable dans leur programme (DALO), loi qui sera **votée en janvier 2007**.

2007

Face à la flambée des prix des matières premières alimentaires, l'Europe et la France accèdent à la demande des Restos d'accroître le budget du PEAD et de l'aide nationale.

Aux côtés du monde associatif, les Restos participent à l'élaboration des **100 mesures prioritaires pour une nouvelle politique publique des personnes sans abri et mal logées**.

En octobre 2007, à l'issue de la mobilisation de toutes les associations, le président de la République réaffirme devant le Conseil économique et Social le principe de l'accueil humanitaire inconditionnel.

2008

Au cours de la crise économique et financière, les Restos font face à **un accroissement sans précédent du nombre de personnes à aider (+15 %)** et servent 100 millions de repas.

2009

En janvier 2009, une convention cadre de trois ans signée avec le ministère de l'Emploi permet de sauver et de développer l'emploi de **1 500 contrats aidés dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)**. En juin 2009, la Cour des Comptes publie son **second rapport sur les Restos** : les conclusions sont, comme en 2003, extrêmement favorables pour la gestion et les actions menées par l'association.

2010

Les Restos demandent la **sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire et obtiennent qu'aucun bénévole ne puisse être inquiété pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté**.

Le Gouvernement propose à l'association de piloter la mise en œuvre, en Ile-de-France, d'un entrepôt partagé avec les autres associations d'aide alimentaire.

2011

Au Cœur d'une crise économique qui dure et qui amène un nombre de personnes croissant dans les centres des Restos (+25 % au cumul des 3 dernières années), l'association s'engage pour défendre et obtenir le maintien des financements des contrats aidés. **Face à la volonté d'une minorité de blocage d'empêcher le maintien du PEAD, les Restos défendent farouchement le principe de sécurité alimentaire en Europe**.

2012

Grâce à une forte mobilisation associative, les ministres européens de l'Agriculture trouvent un **accord pour maintenir le PEAD en 2012 et 2013**, une première étape vers sa survie après 2014. Les Restos, à leur manière et fidèles à l'indépendance politique qui les caractérise depuis plus de 26 ans, font entendre la voix de ceux que l'on n'entend pas en **interpellant les candidats à l'élection présidentielle de 2012 pour qu'ils s'engagent en faveur de réformes sociales et ambitieuses. Mobilisation pour sauver la loi Coluche**. Certains parlementaires voulaient réduire le niveau de déductibilité des dons faits aux associations.

2013

Après 3 années de mobilisation, l'Europe entend l'appel des associations et vote un nouveau fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), néanmoins **doté d'un budget insuffisant pour permettre aux ONG de faire face à l'aggravation de la pauvreté**. C'est toutefois une victoire collective et un soulagement pour 18 millions d'Européens démunis. Dans un contexte de crise persistante, et de raréfaction budgétaire, les Restos se sont fait le témoin de la situation et ont sensibilisé l'ensemble de la classe politique au rôle de l'aide alimentaire dans l'inclusion sociale des plus démunis. **Cela a déclenché des signes forts, comme le soutien massif du Parlement, confirmant l'engagement du Sénat et pour la première année celui du président de l'Assemblée Nationale**.



2014

Après plusieurs mois de négociations, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, venu participer à l'ouverture de la 29^e campagne, annonçait la **mise en place d'une exonération fiscale pour les dons du secteur laitier dès janvier 2014**. Cette première campagne d'incitation aux dons de lait a permis à l'association de **collecter près de 850 000 litres grâce à la générosité des producteurs**. Cette première étape encourageante doit permettre **d'élargir l'incitation fiscale aux autres filières de production (céréales, viandes, etc.)** et permettre ainsi à chacun de contribuer à sa manière et selon ses moyens. Parce que 10 % des personnes aidées par l'association sont âgées de plus de 60 ans, **les Restos du Cœur sont membres fondateurs de l'association MONALISA**, mouvement citoyen dont le but est de **mettre en place une vigilance des situations d'extrêmes difficultés des seniors** et d'apporter ensemble des réponses sur tout le territoire.

Signature du PACTE national anti-gaspillage qui répond à l'objectif de diminuer par deux le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025. Engagés de longue date dans ce combat comme dans la diversification de ses approvisionnements, les Restos ont naturellement répondu présents lors de ces échanges.

Dans le cadre de la priorité du Gouvernement d'organiser la fin de la gestion saisonnière du dispositif d'hébergement d'urgence, les Restos ont pu témoigner de l'action de terrain que les bénévoles mènent auprès des personnes à la rue tout au long de l'année : **accueil, écoute, actions pour aller à la rencontre des gens de la rue, mais aussi gestion des lieux où les Restos offrent de quoi se nourrir, se laver, résister au froid de l'hiver ou à la chaleur de l'été.** ●



LA CHARTE NATIONALE D'ENGAGEMENT DES RESTOS DU CŒUR

Depuis leur création par Coluche en 1985, les Restos du Cœur poursuivent une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes en France, en apportant aide et assistance aux personnes démunies en priorité, et plus largement à toutes celles qui en éprouvent le besoin.

UNE MISSION D'ACTION ET D'ALERTE

— **Les Restos du Cœur assurent une aide alimentaire, renforcée en période d'hiver, et s'engagent bien au-delà à proposer une aide à la personne et à accompagner celle-ci sur la durée et tout au long de l'année.**

Notre mission globale, portée par des initiatives bénévoles, inclut l'aide alimentaire gratuite et l'accompagnement social, l'insertion socio professionnelle, le retour ou le maintien dans le logement, allant de l'hébergement d'urgence à une location stable, l'aide aux gens de la rue, l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme, l'aide à la gestion budgétaire, le microcrédit, l'accès aux droits, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, outils de lutte contre l'exclusion, ou toute initiative non énumérée ci-dessus mais pouvant contribuer, à titre expérimental ou de façon plus générale, aux objectifs de l'association. Cette mission est menée dans le cadre d'un **accueil inconditionnel**, basée sur la seule notion de nécessité de recevoir l'aide proposée. Si, pour des raisons économiques, les Restos doivent établir un ordre de priorité, celui-ci ne sera basé que sur les critères de ressources et d'urgence sociale.



Ce travail peut être réalisé par nos propres moyens ou en liaison avec d'autres associations caritatives, dans le respect de l'indépendance associative et de la maîtrise des actions et de la parole des Restos.

Le modèle ainsi développé par les Restos du Cœur est celui de l'inclusion sociale, les différentes initiatives ayant un effet de synergie. Les Restos du Cœur s'engagent également à **témoigner auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique** sur l'état des besoins des plus démunis, visant à contribuer à mettre en place des politiques cohérentes ou à défendre les dispositifs efficaces si ceux-ci

sont menacés. En d'autres termes, l'association commence par développer des actions et faire des propositions, pour témoigner et alerter d'une situation inacceptable avec d'autant plus de force et de légitimité qu'elle a agi avant de dénoncer.

NOS CONTRAINTES ET NOS ATOUTS

— Les Restos du Cœur sont conscients des contraintes auxquels ils font face, à savoir **la raréfaction des ressources financières, humaines et logistiques** eu égard aux besoins toujours plus importants de la population, le risque toujours présent de **la diminution des aides publiques ou la remise en cause des règles fiscales.**

Notre action et ses modalités de mise en œuvre nous ont permis de développer une confiance à plusieurs niveaux :

— **Confiance de la population**, à l'image de l'initiateur de l'association entretenue par l'implication régulière des "Enfoirés", par notre fidélité à notre éthique et nos objectifs, ainsi que par les réalisations exemplaires de nos équipes ;



— **Confiance des pouvoirs publics**, entretenue par une implantation de terrain, la continuité et l'efficacité de nos actions, la présence active de nos bénévoles ;

— **Confiance des donateurs** entretenue par un positionnement non partisan et une approche pragmatique (expérimentations de terrain) et économe (qualité de la gestion) ;

— **Confiance des hommes et femmes bénévoles** prêts à donner de leur temps sur la durée et assumer les responsabilités qui leur sont confiées ;

— **Confiance des personnes accueillies.**

NOTRE ORGANISATION

— Notre organisation repose d'abord sur l'engagement éthique de bénévoles et sur la conciliation des exigences d'efficacité et de proximité des services proposés.

Une charte fixe clairement les engagements auxquels souscrivent les bénévoles dont le rôle est prééminent dans l'association afin de garantir son exemplarité.

Outre leur engagement sur la nature et le périmètre de leur contribution, comme sur la

rigueur de leur action, placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit d'équipe, ils s'engagent au respect et à la solidarité avec les personnes démunies, renoncent à tout profit direct ou indirect, et affirment leur **indépendance complète à l'égard du politique et du religieux** ainsi que le respect de la confidentialité et leur adhésion aux directives nationales et départementales. Chaque bénévole exerce sa mission dans l'unique but de **contribuer au mieux à la réalisation des missions sociales** et au parfait fonctionnement de l'association : dans cet esprit, personne n'est propriétaire de sa fonction. En outre, l'exposition médiatique importante dont bénéficient les Restos ne doit en aucun cas être utilisée à des fins personnelles, mais exclusivement réservée à la réalisation de nos missions.

L'existence et la vitalité d'associations départementales au plus près de la population, confèrent aux Restos du Cœur la proximité indispensable ; elles profitent des apports financiers, de la logistique et des expertises de l'association nationale à laquelle elles sont liées par un contrat d'agrément porteur d'un certain nombre de droits et d'obligations.

Le dynamisme de notre fonctionnement résulte **d'une complémentarité et d'un respect mutuel entre salariés et bénévoles**, dont les rôles et responsabilités sont clairement définis, avec un objectif permanent de développement du professionnalisme et de l'efficacité des services. Par ailleurs, la cohérence dans les actions mais aussi dans les structures mises en place n'en est pas moins indispensable pour articuler les efforts des différents services : structures "verticales" d'un côté (l'échelon national, les antennes nationales situées en région, les départements et les centres) et les structures "horizontales" de l'autre (missions sociales, approvisionnements, services supports, etc.).

Cette articulation est essentielle pour la mise en œuvre optimale des projets et l'affectation des ressources financières disponibles aux projets les plus adaptés à la mission, nécessitant une programmation et une circulation de l'information ascendante et descendante.

Cette stratégie globale et permanente est précisée et complétée par des plans d'action annuels, élaborés par les instances nationales dans un cadre triennal (projet associatif national) et déclinés au niveau départemental (projet associatif départemental), **fixant de façon claire les objectifs prioritaires dans le temps ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur réalisation.**

Sans chercher à devenir une "institution", ce fonctionnement et cette planification ont pour but de **garantir la pérennité et l'efficacité de l'action des Restos**, tant que celle-ci semble nécessaire pour rendre notre société moins dure pour les plus fragiles de nos concitoyens. ●



LE PROJET ASSOCIATIF NATIONAL TRIENNAL 2013-2015

Lancé fin 2012, il donne les grandes orientations politiques de l'association nationale avec 12 axes prioritaires pour la période 2013-2015.

POUR LES MISSIONS SOCIALES DES RESTOS

01 Généraliser les dispositifs d'aide à la personne et d'accompagnement

favorisant "l'inclusion sociale" dans tous les centres d'activité en restant ouverts aux initiatives nouvelles qui contribuent à cet objectif : Accès à Internet accompagné, Accès aux droits...

02 Intensifier le travail sur les **équilibres nutritionnels et sur la diversification de nos sources d'approvisionnement** pour fournir une aide alimentaire adaptée et régulière à toutes les personnes qui en ont le plus besoin.

03 Se donner tous les moyens pour aider les "Gens de la Rue", afin d'aller à la **rencontre des personnes les plus exclues**, notamment en développant les accueils de jour et les activités d'accompagnement.

04 **Poursuivre l'insertion professionnelle de tous**, y compris celle des personnes les plus éloignées de l'emploi, en développant les chantiers d'insertion et en favorisant les expérimentations dans ce domaine.

05 **Prendre part au combat pour l'accès à un toit pour tous**, en privilégiant l'accompagnement des personnes accueillies vers le logement durable, mais sans devenir une délégation de service public.

POUR LE MESSAGE ET LA COMMUNICATION DES RESTOS

06 **Témoigner de la situation des personnes** que nous aidons, des sorties positives, des situations de crise traversées et de l'efficacité de nos actions d'insertion.

07 Promouvoir la mise en place **d'un programme ambitieux de Sécurité Alimentaire Européen, dans la continuité du PEAD** et de la volonté des fondateurs de l'Europe de permettre l'accès à tous à une alimentation saine et en quantité suffisante.

08 **Défendre la Loi Coluche** et au-delà le principe qu'elle offre aux Français d'aider le secteur associatif humanitaire, dans lequel ils ont le plus confiance, pour développer la solidarité dans notre pays, en complémentarité mais en toute indépendance par rapport aux pouvoirs publics.

09 Faire naître ou s'associer aux initiatives d'autres structures en phase avec notre projet et notre objet social, sans déroger à nos principes fondateurs qui excluent la mutualisation et la perte de notre indépendance.

POUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES RESTOS

10 Intensifier et diversifier **le recrutement et la formation des bénévoles** en mesure d'accepter des responsabilités et de mettre en œuvre les nouvelles activités ou développer les existantes.

11 **Améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires**, en particulier en aidant les associations départementales et locales dans la recherche et l'aménagement de locaux adaptés.

12 **Informatiser et être en connexion avec chaque centre d'activité** des Restos pour un meilleur suivi des personnes accueillies, une meilleure traçabilité de nos flux et de nos stocks et une optimisation de nos actions à frais généraux contenus. ➔



🔍 ZOOM SUR LES POINTS 10 ET 12...

Mise en œuvre du projet associatif national en ce qui concerne les Ressources Humaines et le Système d'information

10 POUR LES RESSOURCES HUMAINES

— L'enjeu pour les Restos de demain consiste à continuer à **mobiliser des bénévoles de tous horizons**, tant au niveau des actions terrain que sur le plan du bénévolat de compétences. **En 2013, 67 600 bénévoles** ont réalisé des missions très diverses au sein des Restos du Cœur, au niveau de l'association nationale (plus de 200 bénévoles présents) et au sein des associations départementales et des centres d'activité.

La mise en œuvre du projet associatif sur le terrain

Partage d'expérience sur les bonnes pratiques pour recruter, intégrer et former des personnes susceptibles de prendre des responsabilités ont été réalisés lors de plusieurs comités locaux et moments d'échange avec les équipes du siège. Les étapes de parcours de bénévolat (recueil du besoin, appel, accueil, intégration, suivi et fin du bénévolat) ont bien été identifiées, les bonnes pratiques ont été repérées et la mise en place d'un référent bénévole dans chaque département, sont autant de facteurs de succès de la pratique du bénévolat et de satisfaction personnelle.

Par ailleurs, **un travail a été mené sur la diversité des rôles**, tant au niveau des âges que des statuts et des modalités d'intervention.

À titre d'exemple, le développement d'actions auprès des écoles et des Universités pour **mobiliser des jeunes** commence à porter ses fruits (cf. Collecte Nationale pages 22-23). Les modalités d'intervention du bénévolat se diversifient, **les mécénats de compétence sont encouragés** et se développent et des opérations de mise à disposition par des entreprises pour une durée courte (moins d'un an) sont également promues.

En ce qui concerne la formation, les programmes se sont diversifiés notamment sur **les formations de postes à responsabilité**.

La mise en œuvre du projet associatif au sein de l'association nationale

À l'instar des associations départementales, **un programme actif d'identification des besoins, de recrutement, d'intégration et de suivi des bénévoles** a été mis en place par le service RH bénévolat, l'enjeu consistant à réussir à faire travailler bénévoles et salariés en étroite complémentarité.

Une étude a été menée au niveau de l'association nationale sur les modes de collaboration et de fonctionnement entre bénévoles et salariés, dans une perspective **d'amélioration**

des systèmes de délégation et de reporting et d'optimisation des compétences de chacun. Plusieurs actions ont été proposées par le bureau et validées par le Conseil d'administration, parmi lesquelles une évolution du fonctionnement du bureau, un travail sur les binômes bénévoles-salariés, un travail sur la communication interne, une réflexion sur le rôle et la composition des antennes, un point sur le parcours des bénévoles au sein de l'AN et un plan de formation dense sur le management.

Un programme national d'appel à bénévolat est en préparation.

12 POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION

— Fin 2012, l'association a décidé **d'informatiser l'ensemble de ses centres** dans le but de fluidifier les remontées d'informations du terrain vers le siège, de proposer aux bénévoles du terrain un contact direct et des informations actualisées et par ailleurs de permettre aux accueillis que nous recevons de s'initier à un accès accompagné sur Internet.

Un schéma directeur de notre système d'information, réalisé avec l'aide d'une équipe dédiée mise à disposition par l'entreprise Altran, a permis d'identifier les projets informatiques indispensables permettant de moderniser la structure au cours des cinq prochaines années. **Le premier projet est intitulé Ulysse et consiste à développer une meilleure connaissance et un meilleur accueil des personnes accueillies.** Ce projet, comme ceux qui suivront, requièrent la mobilisation de tous, dans un contexte où l'informatique est avant tout au service des personnes en difficultés.

Parallèlement, **un plan d'équipement des centres**, tant au niveau connectique que matériel informatique a été élaboré et est en cours de déploiement. Le matériel provient de dons rénovés par les Ateliers et Chantiers d'Insertion Informatique des Restos du Cœur. Cette mise en place se fait grâce à l'appui de correspondants informatiques bénévoles compétents dans chaque département. ➔



FONCTIONNEMENT

L'ORGANISATION INTERNE DES RESTOS

ASSOCIATION NATIONALE

ANTENNES

11 antennes réparties sur toute la France (1 antenne englobe plusieurs départements)

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

118 dans toute la France (au moins 1 par département)

2 090 CENTRES

Centres de distribution alimentaire, jardins et ateliers d'insertion, Restos Bébés du Cœur, structures de logement et d'hébergement d'urgence, accueils de jour, camions, bus, maraudes et autres activités (accompagnement scolaire, ateliers de français, microcrédit, etc.)



L'ASSOCIATION NATIONALE

— Une Assemblée Générale (AG) d'environ 400 membres, au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chacune des 118 associations départementales (AD), se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau Conseil d'Administration national (CA). Le CA désigne un Bureau comprenant 8 membres élus dont le président, le trésorier et le secrétaire général. Le Conseil d'Administration national, qui se réunit une fois par mois, définit la politique des Restos, que le Bureau élu met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de permanents.

L'association nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées et par ailleurs accompagne les Associations Départementales et les centres d'activité dans la réalisation de leurs missions sociales dans le cadre d'un contrat d'agrément.

Elle assure 5 fonctions principales :

— La communication institutionnelle et les relations avec les institutions publiques, garantes d'une cohérence des Messages des Restos,

— La recherche de fonds, incluant les dons, legs et autres libéralités, les produits des Enfoirés, les mécénats et partenariats entreprises, les subventions institutionnelles et l'autorisation de tenue de manifestations locales,

— Le support aux AD quant à la réalisation de leurs missions sociales sur plusieurs axes forts :

- L'approvisionnement en denrées alimentaires négociées au niveau de l'AN et l'aide au développement de dispositifs plus décentralisés de dons en nature ;
- Le support technique, l'appui financier et l'accompagnement des projets d'insertion et d'aide à la personne ;
- La formation des bénévoles, facteur de succès majeur dans la réalisation de nos missions.

— La gestion financière de l'Association Nationale et la supervision de la gestion des Associations Départementales, notamment via le contrôle et la consolidation des comptes.

— Les moyens généraux incluant :

- La conduite de la politique informatique des Restos et le déploiement des systèmes d'information dans les départements et les centres ;
- La gestion des ressources humaines salariées et bénévoles du siège et des antennes délocalisées et le soutien départemental à la conduite de politiques adaptées dans ce domaine.

LES ANTENNES

— Afin de maintenir des **liens étroits** entre le siège national et les régions, onze antennes nationales se répartissent géographiquement les interventions auprès des associations départementales.

Elles participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'association nationale. **Les antennes informent, sensibilisent, observent et transmettent les suggestions des départements.**

LES 118 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

— Présentes sur tout le territoire, les associations départementales sont autonomes juridiquement.

L'Assemblée Générale départementale (AG) est constituée des bénévoles du département. Elle élit un Conseil d'Administration, un bureau, un président. Les AD sont cependant liées à l'association nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs obligations. Ces 118 associations gèrent, animent et coordonnent

sur le terrain l'aide alimentaire et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion.

C'est un travail au quotidien que chacune d'entre elles assure avec conviction et efficacité grâce aux dizaines de milliers de bénévoles. À l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles apportent des propositions et de nouvelles initiatives contribuant à aider ceux que les Restos accueillent.

LES 2 090 CENTRES D'ACTIVITÉS

— Chaque association départementale, en fonction du nombre de bénévoles disponibles, de ses besoins et de ses projets départementaux, gère plusieurs sites d'activités : centres de distribution alimentaire, Restos Bébés du Cœur, chantiers d'insertion, Jardins du Cœur, etc.

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTOS DU CŒUR

- Les Restos du Cœur – Les Relais du Cœur
- Les Jardins des Restos du Cœur
- Les Ateliers des Restos du Cœur
- Les Relais Bébés du Cœur – Les Restos Bébés du Cœur
- Les Toits du Cœur
- La Péniche du Cœur
- Les Petites Ruches des Restos du Cœur
- L'Aéronautique des Restaurants du Cœur – Relais du Cœur. 🍷





NOS RESSOURCES HUMAINES BÉNÉVOLES ET SALARIÉES

Le fonctionnement des Restos du Cœur s'appuie sur le travail au quotidien d'une équipe engagée.



— En 2013-2014 nos bénévoles ont continué à œuvrer au quotidien au sein des centres Restos et leur progression (67 600) nous a permis de répondre aux besoins sans cesse croissant des accueillis.

Parallèlement, sur le terrain, certaines **fonctions spécifiques nécessitant un suivi quotidien et une technicité particulière** (travail social dans les centres d'hébergement, accompagnement social dans le cadre de l'insertion, fonctions de comptabilité, de logistique, etc.), quelques salariés sont embauchés au niveau de chaque association.

Il en est de même au siège et dans les antennes de l'association nationale où une équipe, composée de plus de 224 bénévoles et d'un peu plus de cinquante salariés, tra-

vaille en étroite collaboration sur l'ensemble des missions. **Au sein de chaque équipe, la complémentarité bénévole/salarié est une richesse pour notre structure.** Le bon fonctionnement au quotidien passe par une définition claire des rôles et responsabilités. **Homme ou femme, étudiant, actif ou retraité, chaque bénévole trouve la place qui correspond à sa disponibilité et à son savoir-faire.** Les Restos ont en effet des besoins extrêmement variés : logistique, distribution alimentaire, écoute et accompagnement mais aussi comptabilité, informatique, animation, etc. Une charte d'engagement du bénévole rappelle quelques principes éthiques et l'importance de poursuivre un but d'intérêt général. ●

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

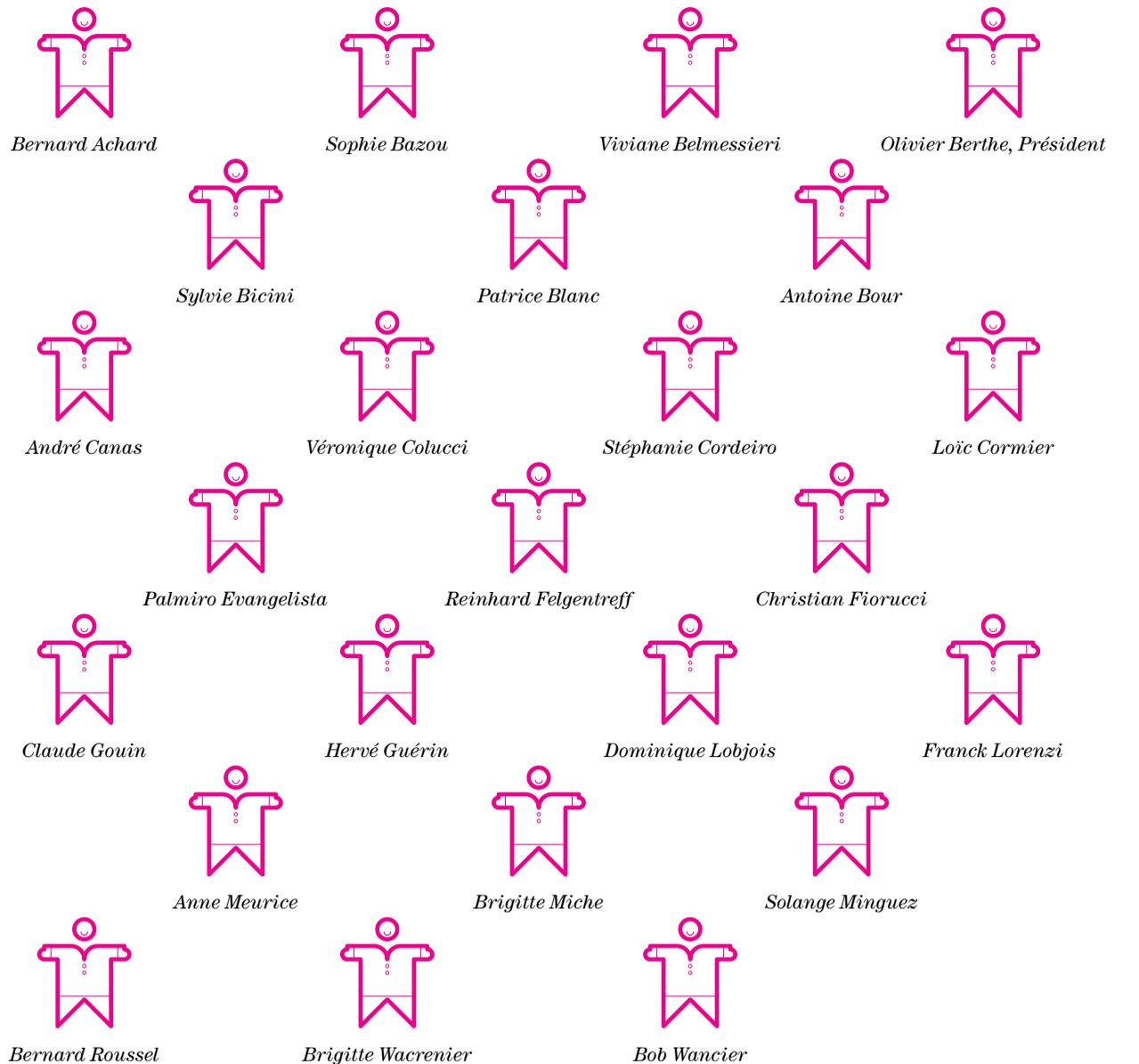
- 01 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies.
- 02 Bénévolat, sans aucun profit direct ou indirect.
- 03 Engagement sur une responsabilité acceptée.
- 04 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action.
- 05 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux.
- 06 Adhésion aux directives nationales et départementales.

— Le non-respect d'un ou plusieurs de ces six points peut engendrer une procédure statutaire d'exclusion du bénévole qui s'en écarte. Il en va de même si une association départementale ne respecte pas les règles communes du contrat d'agrément.

Ainsi, l'unité et la cohérence de l'association sont garanties sur l'ensemble du pays, et chaque personne accueillie est assurée d'être traitée avec équité.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE, ENTIÈREMENT BÉNÉVOLE





— **La Collecte Nationale**, est devenue depuis 2005, un évènement incontournable et indispensable pour le maintien et le développement des ressources d'approvisionnement aux Restos. Elle permet aux Restos du Cœur de distribuer des produits variés et de diversifier les dotations. Son organisation demande un investissement important des équipes : bénévoles, salariés, entreprises mécènes, bénévoles d'un jour...

🔍 ZOOM SUR...

Les métiers de la collecte nationale



TÉMOIGNAGE

Jean-François Bauduin,
bénévole responsable collecte nationale dans les Yvelines (78).

« En novembre 2013, j'ai accepté de prendre en charge l'organisation de la collecte nationale. J'ai opté pour une organisation en mode projet, avec l'appui de quelques personnes ressources en logistique et recrutement des bénévoles, avec qui nous avons étroitement travaillé. Les objectifs de collecte étant élevés cette année, pour couvrir des besoins en augmentation, il a parfois fallu faire face à des résistances dans nos équipes. J'ai été très marqué par le grand dévouement de nombreux bénévoles, habitués à faire la collecte, et qui maîtrisent parfaitement toute l'organisation. La collecte s'est bien déroulée, et l'ambiance était vraiment très chaleureuse entre équipe bénévole, équipe magasin, et donateurs. Il y a vraiment des moments forts : la doyenne de nos bénévoles, 87 ans, qui assure des journées complètes en magasin ; une donatrice qui fait don d'un caddie entier, en expliquant qu'elle a arrêté de fumer et économiser exprès ; un responsable d'hypermarché qui se joint à nous pour collecter. Le soir, à l'entrepôt départemental, l'émulation est forte : jusqu'à 23h, les palettes arrivent et on surveille le volume recueilli. Organiser la collecte nationale représente des mois de travail, au quotidien, mais c'est surtout pour moi une très belle expérience, avec des rencontres remarquables. Et cela a payé puisque nous avons atteint nos objectifs dans les Yvelines. »



TÉMOIGNAGE :

Antoine Agudo,
Responsable du réseau Dons Ramasse Collectes.

« Créé en Septembre 2013 le réseau a pour vocation de développer les dons en nature via notamment la Collecte Nationale. Nous avons repris l'organisation existante et l'avons développée en augmentant le nombre de magasins et de bénévoles pour assurer une couverture plus importante dans l'espoir de faire croître le tonnage de produits collectés. Nous avons pu compter sur des bénévoles d'un jour des entreprises partenaires et d'autres recrutés via les réseaux sociaux et les médias. L'implication de tous a permis cette année d'obtenir pour le réseau et les instances du siège une remontée efficace et correcte des différents chiffres concernant la collecte. Je tiens à remercier nos partenaires pour la confiance qu'ils nous accordent, les bénévoles sans qui rien n'est possible et nos donateurs toujours aussi généreux malgré la crise. Personnellement je souhaite que tout le monde puisse revenir, aussi motivé l'année prochaine, afin de continuer l'action que nous menons en faveur des plus démunis. »



TÉMOIGNAGE :

Christiane Albert,
bénévole dans le Var (83), participe aux collectes depuis 10 ans.

« La collecte nationale représente un travail énorme, et c'est grâce à l'implication de notre responsable collecte que cela fonctionne aussi bien dans notre département. Personnellement, cela fait 10 ans que je participe aux collectes. J'aime beaucoup le relationnel, discuter un peu avec les gens qui viennent et en profitent pour se renseigner sur les Restos. Les réticences sont un peu plus importantes qu'il y a 10 ans : la crise ça commence à bien faire ! C'est vrai que participer à la collecte, c'est assez physique mais c'est surtout très gratifiant quand on fait le compte des tonnages récupérés et que l'on va pouvoir distribuer. Bien sûr, je participerai de nouveau l'année prochaine ! »





LES RESSOURCES ET LEURS EMPLOIS



TRANSPARENCE

— **Rigueur et transparence** sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion des Restos.

Dans cette organisation animée par les bénévoles, **les frais généraux** (frais d'appel à la générosité publique et de recherche de fonds + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement) **sont réduits au strict minimum** et ne représentent que **7,3 %** des dépenses. Les Restos sont soumis à trois contrôles externes indépendants.

En tant que membres du Comité de la Charte du don en confiance, ils se soumettent volontairement et annuellement au contrôle de cet organisme qui lui délivre son agrément pour 3 ans. Les comptes annuels sont certifiés tous les ans par **deux cabinets de commissariat aux comptes**. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics.

Enfin, **la Cour des Comptes**, a émis en juin 2009 un nouveau rapport d'observations faisant suite à celui de 2003 (disponibles sur www.restosducoeur.org), qui est extrêmement favorable et **souligne l'excellente gestion de l'association**. www.ccomptes.fr/publications.

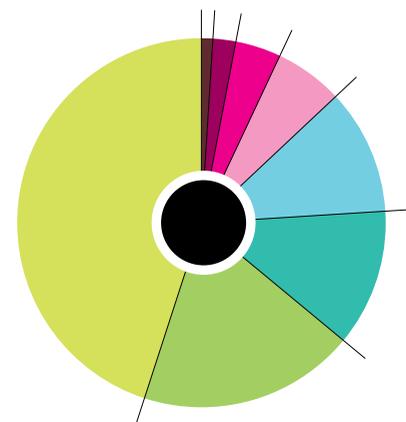
En complément, les Restos ont également mis en place des services qui vérifient la ges-

tion financière et la logistique de l'ensemble des associations locales et s'assurent du respect des normes de contrôle interne. Appels d'offres, legs et placements financiers sont notamment étudiés par des Comités spécialisés.

— *“LES FRAIS GÉNÉRAUX NE REPRÉSENTENT QUE **7,3 %** DES DÉPENSES”*

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

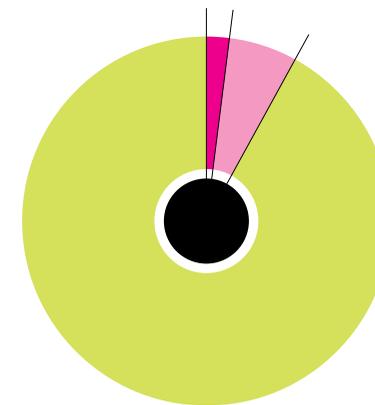
— Les ressources des Restos sont diversifiées. Elles reposent essentiellement sur un **triptyque : la générosité du public**, qui assure près de la moitié des recettes financières de l'association (**46 % du total**), **les subventions (30 %)**, et **les produits Enfoirés (12,5 %)**. À cela s'ajoutent les mécénats ou partenariats d'entreprises (Autres fonds privés), les produits financiers et les produits divers.



Dons, legs et autres libéralités	44,9 %
Autres subventions	18,6 %
Concerts des Enfoirés, ventes de CD/DVD, etc.	12,5 %
Union Européenne	11,3 %
Produits divers et financiers	5,8 %
Prélèvements sur Fonds Propres	3,9 %
Autres Fonds privés	2,1 %
Manifestations	0,9 %

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

— En 2013-2014, la générosité du public s'est stabilisée. Grâce aux donateurs et testateurs, les Restos ont bénéficié de 84 M€.



LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
2013-2014

Dons	92 %
Legs et autres libéralités	6 %
Manifestations	2 %

Essentiellement des dons : **92 %** du total de la générosité du public.

La quasi-totalité des fonds collectés auprès du public (**99 %**) a servi à financer nos missions sociales.

LES DONS

En 2013-2014, la générosité des donateurs et testateurs a permis de maintenir la collecte de fonds à un niveau élevé (77 M€). C'est ainsi près de la moitié des ressources des Restos qui proviennent de la générosité du public.

La confiance et la fidélité des donateurs associées au développement des dons en ligne, des prélèvements automatiques et à l'augmentation du don moyen expliquent ces bons résultats en terme de collecte.

Les frais de collecte restent limités à un niveau très bas : ils ne représentent que 3,9 % du montant total collecté auprès du public.

Notre transparence financière et la rigueur de notre gestion placent les Restos du Cœur en tête des grandes associations en termes de confiance et d'attractivité (Baromètre TNS Sofres de mai 2014 réalisé sur un échantillon national de 2 015 personnes).

La fiscalité des dons reste attractive pour les donateurs particuliers : ils bénéficient d'une réduction d'impôts de 75 % de leur don jusqu'à 526 euros et, au-delà, la défiscalisation est encore de 66 % dans la limite de 20 % des revenus imposables, avec report de l'excédent sur les cinq années suivantes.

LES LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS

L'association s'emploie à développer la ressource "legs et assurance-vie" auprès de nos donateurs et du grand public en menant diverses actions pour mieux faire connaître la possibilité de faire des legs, donations ou assurances vie au profit des Restos.

Ainsi, le nombre de nouveaux dossiers de legs et donations a-t-il progressé régulièrement ces dernières années, même s'il a marqué un léger recul en matière de legs au cours de l'exercice 2013-2014. En revanche, le nombre d'assurance vie a augmenté de +15 %. Près d'une centaine de dossiers ont été soldés grâce au professionnalisme de l'équipe. Les legs, assurances vie, donations et droits d'auteur ont généré sur l'exercice un produit de près de 5,3 millions d'euros.

LES MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds. L'association est en effet autorisée à faire appel à la générosité du public, en respectant strictement les règles fixées par l'administration fiscale.

Dans la plupart des cas, les Restos ne sont pas les organisateurs de ces événements et n'engagent aucun frais. Aucune manifestation ne peut être organisée au bénéfice des Restos sans leur accord écrit préalable. Étant donné les conséquences fiscales ou parfois pénales que pourrait entraîner un événement mal préparé, seuls les projets précis et détaillés sont pris en compte. Aucun accord n'est donné oralement ni dans l'urgence.

En 2013-2014, les manifestations ont permis de collecter 1,7 millions d'euros.

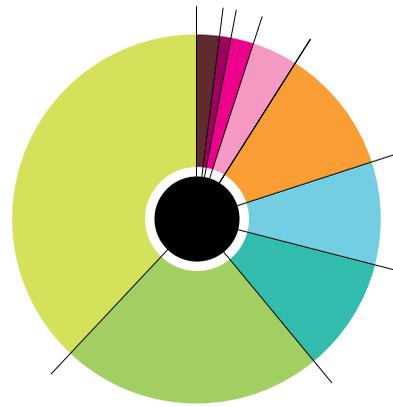
AUTRES FONDS PRIVÉS

— Sur le plan des accords nationaux conclus, des entreprises et des organismes sans but lucratif, de taille et de métiers très différents nous ont ainsi soutenus dans nos actions en 2013-2014. Ils ont généré sur le plan national 3,8 millions d'euros de ressources financières et 2,9 millions en nature. La poursuite du développement de nos partenariats est un élément essentiel de notre politique de diversification des ressources de l'association. Elle s'appuie sur une politique de communication sobre et peu ostentatoire.

LES SUBVENTIONS

— Les subventions représentent une part significative de nos ressources (55 M€). Cette année, elles progressent de 4 %.

38 % des subventions reçues par les Restos proviennent de **l'Union Européenne**, principalement sous forme de denrées dans le cadre du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD). Ce programme, créé en 1987, s'est arrêté fin 2013 et est



RÉPARTITION
DES SUBVENTIONS
2013-2014

Union européenne	38%
Contrats aidés	23%
État	10%
Département	9%
Municipalité	11%
Logement	4%
Divers	2%
Région	1%
Vacances (inclut les chèques vacances)	2%

remplacé en 2014 par le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD).

Le montant de l'aide a continué à baisser par rapport aux années antérieures (20.9 M€ en 2013-2014 contre 21.3 M€ en 2012-2013). L'Etat et les collectivités territoriales financent également nos actions de terrain. Les fonds ainsi versés représentent 31 % de l'ensemble.

Dans le cadre des Ateliers et Chantiers d'Insertion, les Restos emploient des salariés sous contrats aidés, partiellement subventionnés selon des accords conclus localement avec l'autorité préfectorale et les collectivités locales. Le montant reçu correspond à 23 % du total.

À ces 3 types de subventions s'ajoutent les aides versées directement aux organismes d'accueil pour des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales, et la participation de certains organismes publics au financement de programmes spécifiques (telles l'ANCV qui soutient nos opérations vacances, ou la Caisse des Dépôts et Consignations qui nous permet de développer le microcrédit).

LES ENFOIRÉS

— Les produits liés aux Enfoirés se sont élevés à près de 23 M€ en 2013-2014. Ils comprennent :

— Les recettes liées aux concerts: ventes de billets et partenariats commerciaux.

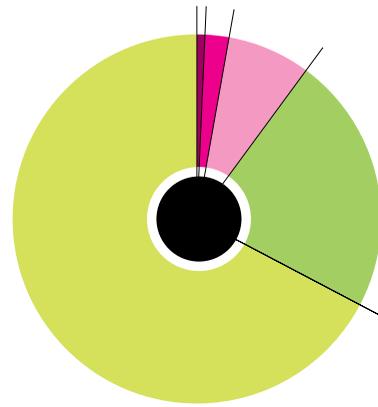
— Les recettes liées aux ventes de disques et DVD : qu'elles portent sur l'édition 2014, "Bon anniversaire les Enfoirés", ou sur des éditions anciennes.

— Pour les activités annexes : les droits d'images (ventes d'extraits des soirées des Enfoirés).

Tous les artistes participent gracieusement aux spectacles et aux disques des Enfoirés et font abandon de leurs droits d'interprètes aux Restos. Ils achètent les billets de concert de leur propre famille. Rappelons qu'aucune place n'est gratuite (ni pour les bénévoles, ni pour les entreprises...).

LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

— Aux contributions financières s'ajoutent des contributions en nature. Leur prise en compte permet de mieux mesurer l'impact économique réel de l'organisation, bien supérieur à celui résultant de la seule lecture des états financiers (les contributions en nature ne sont pas comptabilisées et ne



A QUOI ONT SERVI
100 EUROS DE RESSOURCES ?
2013-2014

Distribution alimentaire	67,3%
Actions d'insertion, pilotage des actions et formation des bénévoles	22,6%
Frais généraux	7,3%
Charges liées aux Enfoirés	2,1%
Divers	0,7%

figurent donc pas dans nos états financiers, hormis le bénévolat en pied du Compte d'Emploi des Ressources).

LES EMPLOIS

— Près de 90 % des ressources ont été utilisées au financement de nos missions sociales, qui sont détaillées dans les chapitres suivants. Le solde se répartit entre des frais généraux, maintenus à un niveau très limité (7.3 %), les charges liées aux Enfoirés, et les charges diverses*.

* dotations aux provisions, fonds statutaire et ressources affectées aux missions sociales non utilisées.



LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

— Dans un contexte de stabilisation de nos ressources financières et de développement de nos actions dans les centres d'activité Restos afin de répondre aux besoins des personnes accueillies, ces contributions en nature sont plus que jamais nécessaires.

Leur développement est un axe central du projet associatif national 2013-2015. La politique des Restaurants du Cœur est en effet de substituer les dons en nature aux achats afin de contenir la croissance du budget des approvisionnements.

Les contributions prennent tout d'abord la forme de produits alimentaires distribuables, tels ceux obtenus lors des ramasses et des collectes nationales et locales, ou ceux issus directement du monde agricole, prospectés par l'ensemble des équipes Restos. En 2013-2014, 27 000 tonnes de denrées ont ainsi été récupérées sous forme de dons en nature, l'objectif étant d'atteindre 40 000 tonnes en 2017. À ces denrées s'ajoutent les produits d'hygiène ou d'entretien fournis à nos bénéficiaires. Plus de 1 000 tonnes ont été collectées sur le dernier exercice.

Les contributions en nature peuvent également prendre la forme de prestations offertes aux Restos. De nombreux exemples, tant sur le plan national que local peuvent être cités. Transport, stockage logistique, communication, prestations liées à la recherche de fonds, hébergement informatique, prestations intellectuelles (avocat, conseils juridiques, conseils RH), autant de contributions récemment négociées au niveau national.

Sur le plan local, au quotidien, les associations départementales et les centres d'activité négocient avec les entreprises d'une part et les mairies de l'autre pour des mises à disposition de locaux et de matériel de

transport, principaux postes de coûts pour un centre Restos.

Le mécénat de compétences (ou la mise à disposition de personnel pour les Restos) se développe également de façon rapide. En 2013-2014, plusieurs entreprises nous ont aidés au niveau national, parmi lesquelles Altran technologie, Orange, BNP Paribas, Fidélia, Sodexo. Ces formes de contribution en nature requièrent bien évidemment une définition préalable claire du besoin des Restos sous forme de fiche de mission, afin que les compétences des salariés qui s'engagent soient adaptées aux besoins. Sous une forme plus ponctuelle, des entreprises ont mis à disposition leurs salariés au cours de la collecte nationale 2014 ou d'autres opé-

rations menées au cours de l'année, dans le cadre de programmes de mobilisation interne et de politiques de responsabilité sociale. Les Restos affichent une volonté forte de développement et de diversification de toutes ces formes de dons.

Dernière contribution en nature, et de loin la plus importante, les heures dédiées aux missions des Restos par leurs 67 600 bénévoles, grâce auxquels l'association a pu cette année encore répondre aux besoins de près d'un million de personnes.

Ces heures, évaluées sur la base d'un SMIC horaire avec charges sociales, représentent 194 millions d'euros, soit largement plus que le total des ressources financières des Restos.





LES ENFOIRÉS

LES ANNÉES ENFOIRÉS

- 1989 🎯 Tournée des Enfoirés
- 1992 🎯 La Soirée des Enfoirés à l'Opéra
- 1993 🎯 Les Enfoirés chantent Starmania
- 1994 🎯 Les Enfoirés au Grand Rex
- 1995 🎯 Les Enfoirés à l'Opéra Comique
- 1996 🎯 La Soirée des Enfoirés + Les Enfoirés la Compil
- 1997 🎯 Le Zénith des Enfoirés
- 1998 🎯 Les Enfoirés en Cœur
- 1999 🎯 Dernière édition avant l'an 2000
- 2000 🎯 Enfoirés en 2000
- 2001 🎯 L'Odyssée des Enfoirés + Les Enfoirés La Compil Vol. 2
- 2002 🎯 Tous dans le même bateau
- 2003 🎯 La Foire aux Enfoirés
- 2004 🎯 Les Enfoirés dans l'Espace
- 2005 🎯 Le Train des Enfoirés
- 2006 🎯 Le Village des Enfoirés + 15 ans des Enfoirés Compil Vol. 3
- 2007 🎯 La Caravane des Enfoirés
- 2008 🎯 Les Secrets des Enfoirés
- 2009 🎯 Les Enfoirés font leur Cinéma
- 2010 🎯 Les Enfoirés... La Crise de nerfs !
- 2011 🎯 Dans l'œil des Enfoirés + 20 ans Le Meilleur des Enfoirés Compil Vol. 4
- 2012 🎯 Le Bal des Enfoirés
- 2013 🎯 La Boîte à musique des Enfoirés
- 2014 🎯 **Bon anniversaire Les Enfoirés**

— Avec les interprètes de la Chanson des Restos (1985), Coluche forme la première bande d'Enfoirés : Jean-Jacques Goldman, Nathalie Baye, Catherine Deneuve, Yves Montand, Michel Platini et Michel Drucker. Souhaitant aller un peu plus loin dans leur soutien à l'action des Restos, en novembre 1989, cinq Enfoirés (Jean-Jacques Goldman, Michel Sardou, Johnny Hallyday, Véronique Sanson et Eddy Mitchell) partent en tournée dans sept grandes villes de France.

Une soirée des Enfoirés aura lieu ensuite chaque année à travers les villes possédant des salles de fortes capacités pour accueillir un nombre croissant de célébrités de tous horizons, réunies autour de Jean-Jacques Goldman. **Cet événement est unique au monde ! Les Enfoirés se retrouvent avec plaisir, se donnent à fond et gracieusement** pour que ces soirées soient de réels succès. Chaque année, le spectacle des Enfoirés représente environ un septième des recettes de l'association. Les salles de spectacles sont toujours bondées, l'émission TV bat tous les records d'audience et les ventes de disques sont parmi les plus fortes du marché.

LE FONCTIONNEMENT

— Depuis l'origine, les Restos lancent un **appel d'offres auprès des grandes chaînes de télévision, des radios et des maisons de disque** pour la diffusion des concerts et la commercialisation des CD et DVD édités à cette occasion.

La Commission d'appel d'offres des Restos choisit alors les meilleurs partenaires, tant sur le plan financier que sur le plan de la visibilité qu'ils offriront aux missions sociales de l'association. Puis, Jean-Jacques Goldman, accompagné d'une petite équipe, conçoit un thème, un répertoire et une liste de personnalités susceptibles de bien vouloir offrir leur notoriété aux Restos du Cœur. Une fois le thème lancé, c'est au tour des équipes techniques de se mettre au travail pour assurer le bon déroulement des concerts et de l'enregistrement de l'émission : costumes, son, lumière, structure, décors, accessoires, transports...

Une véritable ruche s'active pour organiser ce gigantesque événement à moindre frais. Qu'ils soient prestataires, partenaires ou techniciens, chacun fait en sorte que ces concerts rapportent le plus de ressources aux Restos du Cœur : les directeurs de salles mettent le lieu à disposition gracieusement ; les compagnies de transports offrent des billets de train ou d'avion, les groupes hôteliers logent les équipes à très bas tarifs, les municipalités accueillant les concerts participent elles aussi à ces efforts.

Les concerts des Enfoirés et la vente des CD et DVD constituent une part importante des ressources de l'association. Grâce au bénévolat des artistes et aux diffuseurs choisis chaque année à partir d'un appel d'offres exigeant, les Enfoirés ont permis de rapporter aux Restos 23 millions d'euros sur l'exercice 2013-2014.

Un "zoom sur les Enfoirés" détaille les emplois et ressources de cette opération sur le site web de l'association, rubrique "Nos Comptes" : <http://www.restosducœur.org/comptes>.

— PHOTO : © Laurent Zabulon.



— **“LA PARTICIPATION BÉNÉVOLE DES ENFOIRÉS A PERMIS DE RÉCOLTER 23 M€ POUR LES RESTOS DU CŒUR.”**

LES ENFOIRÉS 2014 : “BON ANNIVERSAIRE LES ENFOIRÉS”

— Cette année, les Enfoirés fêtaient leur 25^{ème} anniversaire. Pour l'occasion, ils ont emporté le public du Zenith de Strasbourg dans un univers joyeux et festif. Les spectateurs ont pu voyager dans le monde poétique du Magicien d'Oz tout en passant dans une cour d'école automnale avec les enfants de la chorale de Truchtersheim. Les artistes ont également rendu hommage à Nelson Mandela à travers Noir et blanc, de Bernard Lavilliers, repris par Jean-Louis Aubert, Patrick Bruel et Christophe Maé.

Michaël Youn, l'un des derniers arrivés dans la troupe, a quant à lui apporté sa touche de folie en proposant à Jean-Jacques Goldman de moderniser l'hymne des Restos du Cœur avec une version électro, rap, zouk et R'n'B. L'humour était également, et comme toujours, au rendez-vous avec Mimie Mathy mais aussi Nicolas Canteloup, Liane Foly, Michèle Laroque, Kad Merad et Dany Boon qui lui aussi était présent pour la première fois afin de mettre son talent au profit de l'association. Vendredi 14 mars, la retransmission télévisée

du spectacle a été très largement plébiscitée par tous les publics en réunissant **13 millions de téléspectateurs, meilleure audience de l'année.**

Dans le prolongement de la "soirée des Enfoirés", **une émission spéciale** a été consacrée aux actions des Restos du Cœur, en présence d'Olivier Berthe, accompagné de bénévoles et de personnes accueillies venues pour témoigner et des polémistes Natacha Polony et Eric Brunet afin de débattre la place de l'association dans la société et du rôle de l'Etat dans la prise en charge de la pauvreté. La version innovante de ce magazine a réuni **2 millions de téléspectateurs.** 🎯

*Jean-Louis Aubert, Tina Arena, Chimène Badi, Amel Bent, Bénabar, Dany Boon, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Julien Clerc, Didier Deschamps, Thomas Dutronc, Patrick Fiori, Liane Foly, Jean-Jacques Goldman, Grégoire, Michael Jones, Claire Keim, Lååm, Michèle Laroque, Marc Lavoine, Maxime Le Forestier, Nolwenn Leroy, Lorie, Christophe Maé, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Emmanuel Moire, M. Pokora, Kad Merad, Pascal Obispo, Hélène Ségara, Shy'm, MC Solaar, Natasha St-Pier, Tal, Michaël Youn, Christophe Willem, Zaz et Zazie, accompagnés par Guy Delacroix et ses musiciens.



MÉCÉNAT ET PARTENARIAT ENTREPRISES

Aujourd'hui, plus que jamais, les Restos du Cœur ont besoin de soutien pour assurer tout au long de l'année leurs missions sociales d'aide à la personne.

DIFFÉRENTES FORMES DE MÉCÉNAT AU SEIN DES RESTOS

— La recherche de ressources complémentaires étant devenue une priorité, la mise en place de partenariats permet notamment à l'association :

- **D'augmenter ses ressources financières, matérielles et humaines,**
- **De baisser ses coûts d'achats et de fonctionnement,**
- **De renforcer le professionnalisme de l'organisation grâce au mécénat de compétences,**
- **De réinsérer socialement et professionnellement les personnes accueillies.**

— Grâce à son organisation et à la grande diversité de ses missions sociales, les Restos du Cœur peuvent proposer aux entreprises partenaires **tous les types de mécénat dans le cadre de leur politique RSE :**

- Le mécénat financier,
- Le mécénat en nature,
- Le mécénat de compétences.

01 Le mécénat financier donne des ressources complémentaires que les Restos du Cœur peuvent librement attribuer à leurs missions sociales. Ces ressources peuvent également être dédiées à des projets spécifiques en adéquation avec l'objet de l'entreprise partenaire.

➔ **Les partenaires qui nous soutiennent financièrement :** Ligue de Football Professionnel, Danone, Carrefour, Totalgaz, Total Club, General Mills, Burton, Fondation BNP, KFC, Fédération Française de Scrabble, Société Générale, Magellan, Serdec, Choquette, Sodexo, The Walt Disney Company, Fondation Kiabi.

02 Le mécénat en nature peut prendre des formes aussi diverses que la mise à disposition gratuite de locaux, le don de matériels, de prestations de services ou de biens. Les besoins des Restos du Cœur sont multiples puisqu'ils concernent l'ensemble de leurs missions sociales : livres pour nos bibliothèques, autobus aménagés pour les activités du Réseau Gens de la Rue, vélos et scooters pour favoriser la mobilité et le retour à l'emploi des personnes en insertion, matériels pour les jardins, matériels de cuisine...

➔ **Les partenaires qui nous font des dons en nature :** Danone, Carrefour, Sodexo, MACIF, Fondation L'Oréal, Maison du Café, Jungheinrich, Bofrost, MAE, Consobaby, Vilmorin, The Walt Disney Company, Fondation Kiabi, Planète Végétale, STEF, Codegaz, Guerlain, Métro, ATOL, Irrigard, Picard, Babilou, FM Logistique, Dechert.

03 Le mécénat de compétences offre des ressources humaines supplémentaires permettant à l'association d'assurer son développement. Les compétences sont ciblées sur les besoins de l'association, notamment en logistique, ressources humaines, formation, hygiène et sécurité alimentaire, mise aux normes et sécurité des locaux...

➔ **Les partenaires qui nous soutiennent :** Altran, Fondation Orange, Fondation SNCF, Freshfields, FIDELIA.

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

— En devenant partenaire des Restos du Cœur, une entreprise s'engage aux côtés de l'association la plus reconnue par les Français et mobilise ses compétences et ses ressources au bénéfice des plus démunis. Pour une entreprise, s'engager aux côtés des Restos du Cœur, c'est :

— Remplir son rôle d'entreprise citoyenne, en œuvrant concrètement en faveur des plus démunis.

— Participer à des projets locaux d'aide à la personne et d'accompagnement des personnes accueillies par les Restos sur l'ensemble du territoire.

— Fédérer ses salariés autour d'un projet commun porteur de sens et d'une fierté d'appartenance à l'entreprise.

— Mettre son activité et ses compétences au service des besoins de l'association et partager un savoir-faire motivant.

— Faire connaître son engagement solidaire auprès du grand public.

Pour les Restos du Cœur, être associé à des entreprises, c'est devenir partenaire des acteurs majeurs du développement économique et social de la France. ●

“Collaborateurs de General Mills qui ont créé un espace bibliothèque dans un centre des Restos de Paris en 2014.”

UNE LÉGISLATION FISCALE INCITATIVE POUR LES ENTREPRISES MÉCÈNES

(article 238 bis du Code Général des Impôts)

La législation française en vigueur pour le mécénat est très avantageuse pour les entreprises. Le mécénat donne droit à une réduction d'impôt sur les bénéfices de l'entreprise donatrice de 60 % de la somme versée dans la limite de 0,5 % (ou 5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe, avec possibilité de report sur les 5 exercices suivants. La seule obligation pour l'entreprise est d'apporter la preuve de son don (nature, date et montant du don).



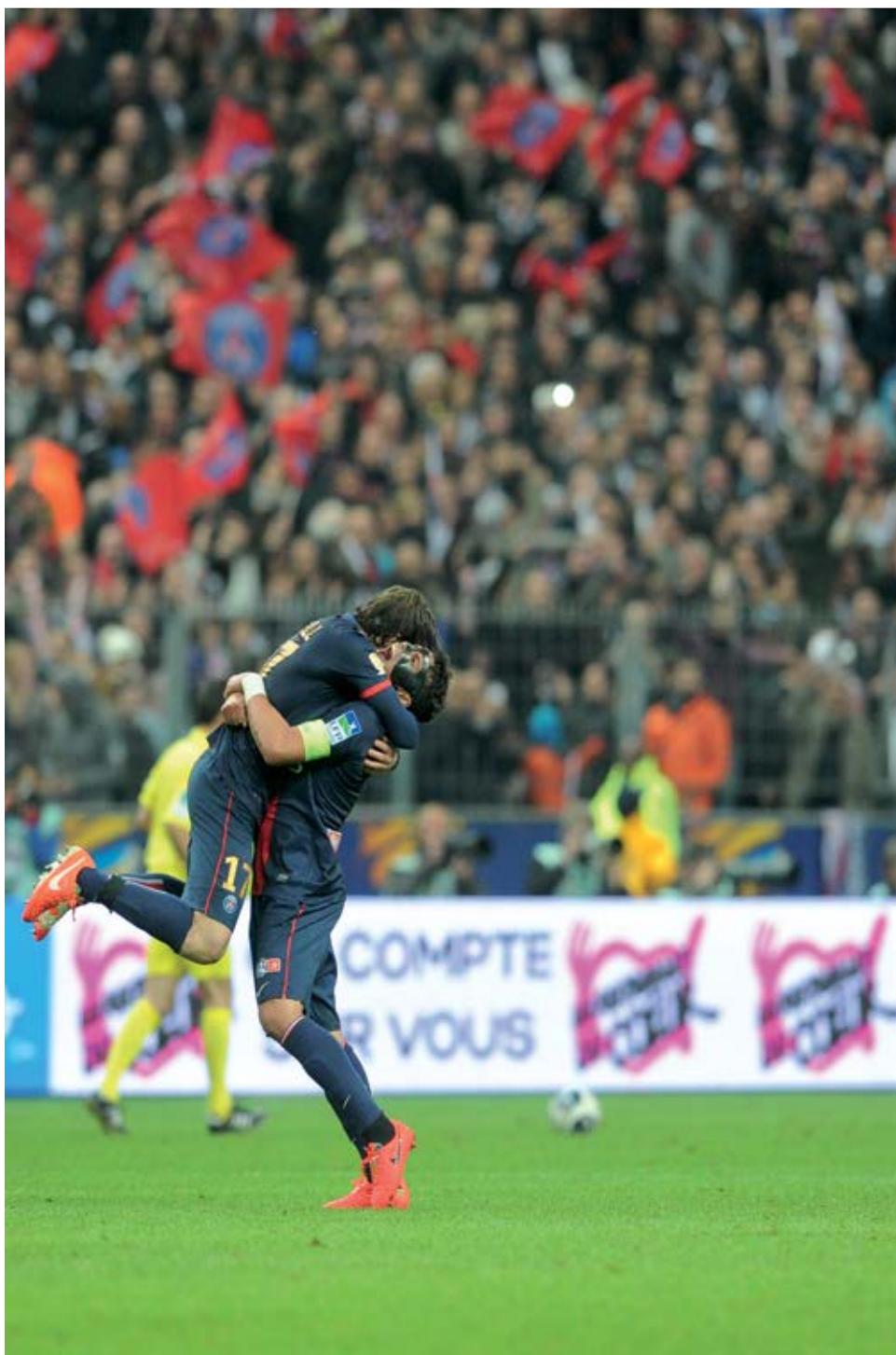


🔍 ZOOM SUR...

La Ligue de Football Professionnel (LFP)

— Depuis 2012, la LFP s'est engagée aux côtés des Restos du Cœur pour une durée de quatre ans sur la compétition qu'elle organise : La Coupe de La Ligue. La LFP offre ainsi chaque année 500 000 repas à l'association et une visibilité sur tous les terrains pour les appels aux dons ! En outre, elle a permis à 6 664 personnes accueillies par les Restos en 2013-2014 d'assister à des matchs de la Coupe de la Ligue partout en France. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une pratique sportive, c'est un moyen incomparable de sensibilisation et de promotion du sport. Ces invitations confèrent par ailleurs aux personnes accueillies le statut social "d'invités" et de fait elles concourent à leur dignité et même à une certaine fierté, du fait de la reconnaissance qu'elles suscitent. "J'y étais, c'était ouf, génial, ils me disaient vous, ils me jactaient comme si j'étais de la haute !". Cette fierté rejoint celle de Frédéric Thiriez quand il déclare que "Nous sommes très fiers de jouer ce match contre la pauvreté avec les Restos du Cœur. Avec ce partenariat, le sport le plus populaire soutient la cause la plus populaire." L'opération "un don, une place" vient compléter le dispositif. Ce sont 500 places supplémentaires par match (des 1/8 de finales aux demi-finales), 7 000 places au total, qui ont été offertes à destination d'un public solidaire. Le principe est simple : des denrées alimentaires offertes aux Restos du Cœur en échange d'une place de match.

—PHOTO : ©Agence FEP



🔍 ZOOM SUR...

Carrefour, un partenariat dynamique et complet

— Aux Côtés des Restos du Cœur depuis 2008, Carrefour offre chaque année à l'association 250 000 repas et un don de même valeur en denrées alimentaires. Carrefour, c'est un soutien unique pour l'organisation de la collecte nationale annuelle, en mars de chaque année. L'enseigne ouvre largement les portes de ses Hyper et Supermarchés en offrant des moyens logistiques d'envergure et en mobilisant ses collaborateurs. À cette

occasion Carrefour s'associe à Danone pour mettre en place dans ses magasins une opération de produits partage. Depuis deux ans, à l'initiative de Carrefour, qui abonde cette opération, les bénévoles des Restos du Cœur collectent également des fournitures scolaires dans ses magasins. Cette opération permet aux ateliers de lutte contre l'illettrisme et de soutien scolaire de bénéficier du matériel nécessaire pour un an.

Ce dispositif de collecte est complété toute l'année par des ramasses effectuées régulièrement par les bénévoles Restos dans les magasins de l'enseigne sur tout le territoire. La Fondation Carrefour a en plus financé l'achat de deux véhicules frigorifiques cette année, permettant aux bénévoles des Restos d'avoir les moyens logistiques pour développer ces ramasses. En complément de toutes ses actions, Carrefour agit dans un domaine très important pour l'association : l'insertion professionnelle des personnes accueillies. Carrefour recrute ainsi chaque année une vingtaine de candidats proposés par les Restos.

